

Le mot de la semaine

par James Chéron
Maire de Montereau-fault-Yonne
Conseiller régional

Soutenons les commerces de Montereau !

Deux mois de réduction ou d'arrêt de l'activité peuvent avoir des conséquences dramatiques pour les commerces et les petites entreprises de Montereau. C'est pourquoi j'ai proposé dès fin avril un «plan communal de soutien aux commerces et entreprises de moins de 10 salariés».

La mairie lance également une campagne de promotion des commerces Monterelais afin de sensibiliser celles et ceux qui habitent ou travaillent dans notre ville à un réflexe citoyen : consommer dans nos boutiques, c'est permettre leur survie.

Dans le même temps, les familles recevront d'ici quelques jours des bons d'achat à hauteur de 50 euros par enfant inscrit en école maternelle ou élémentaire, à dépenser exclusivement chez les commerçants de Montereau, marchés compris ; cette opération est financée par les économies de gestion réalisées depuis le confinement sur la restauration et le transport scolaires (collèges et lycées n'étant pas de la compétence des communes). Ceci permettra d'injecter 150 000 euros dans l'économie locale sans augmentation des impôts.

Chacun dispose d'un pouvoir énorme, celui de dire et d'agir : « j'aime Montereau, j'achète à Montereau ! »

Commerce

J'aime Montereau, j'achète à Montereau



La crise sanitaire n'est pas encore passée que déjà, se profile la crise économique qui en découle. Pendant plus de 2 mois, la majorité des commerces de proximité a dû baisser le rideau en raison du confinement instauré pour stopper le Covid19. Désormais, il convient de soutenir par tous les moyens ces acteurs essentiels de nos territoires.

PLAN COMMUNAL

Dans cette optique, la Ville propose un plan communal de soutien aux commerces et entreprises de moins de 10 salariés. Celui-ci s'articule autour de plusieurs axes :

- exonération des droits d'occupation du domaine public pour toute l'année 2020 (terrasses, occupations temporaires, panneaux publicitaires, foodtrucks, étalages...)
- exonération pour les marchés forains pour la période du confi-

nement

- exonération sur la taxe locale sur les enseignes et publicités extérieures pour toute l'année 2020
- report des loyers perçus par la commune dans le cadre des baux commerciaux
- exonération de taxes diverses (CFE, TFPB, TFPNB et CVAE) pour toute l'année 2020
- création d'un fonds de prêts d'honneur à 0 % doté de 50 000 euros en complément des mesures prises par l'État, la Région et le Département
- établissement d'un programme

d'animations du centre ville plus dense pour l'automne 2020

- raccourcissement du délai de règlement des dépenses municipales dues aux entreprises locales
- promotion des commerces de proximité à l'aide d'un document distribué dans toutes les boîtes aux lettres.

PROMOTION

Une campagne de promotion est lancée en parallèle. Affichages publicitaires, bons d'achats... l'objectif est de responsabiliser le consommateur quant à la survie

des commerces de proximité sur notre territoire. Le slogan ? J'aime Montereau, j'achète à Montereau.

Des bons d'achats

Suite à la crise du Covid19, de nombreuses familles montereaises ont vu leurs dépenses augmenter et leurs revenus diminuer, par exemple avec l'absence de la cantine à 1 euro pendant 2 mois. Pour leur donner un petit coup de pouce et accompagner la relance de l'activité économique, la Mairie a émis des bons d'achat à dépenser d'ici le 31 juillet dans les 330 commerces de Montereau. 50 euros (5x10 euros) par enfant scolarisé en niveau maternel ou élémentaire seront ainsi distribués aux familles. Ces bons d'achat seront également attribués aux bénévoles ayant fabriqué les masques en tissu dans l'Atelier Éphémère de Montereau et aux volontaires de la TEAM les ayant distribués, pour les remercier.

Vie scolaire et petite enfance

La «rentrée» des écoles et des crèches

La semaine dernière, c'était la «rentrée» pour plus de 200 écoliers et une dizaine de tout-petits fréquentant les crèches de la Ville selon la nécessité et le choix des familles puisque l'enseignement à distance se poursuit pour tous ceux qui le choisissent. Une reprise en douceur mais néanmoins très sécurisée pour garantir la protection des enfants, des familles, des agents de la Ville et du personnel de l'Éducation nationale.

ÉCOLES

Côté école, la vie a donc réapparu. Certes différemment en raison des effectifs réduits et du protocole sanitaire mis en place, mais avec le



sourire tout de même. Les tables des salles de classe sont éloignées d'un mètre, dans les couloirs, à la cantine, aux toilettes et dans la cour de récréation, les élèves et leurs enseignants respectent tous la distanciation sociale. Pour éviter que ce petit monde ne se croise de trop près, un marquage au sol

précise les sens de circulation. Les temps de récréation sont décalés, et l'on rivalise d'inventivité pour trouver des jeux sans contact. Chacun s'adapte, et le bonheur de se retrouver a pris le dessus.

CRÈCHES

Dans les crèches, les tout-petits

ont également retrouvé une partie de leurs camarades. Si la distanciation sociale ne peut leur être imposée en raison de leur jeune âge, le personnel de la Petite Enfance organise le lavage très régulier de leurs petites mains en jeux et en chansons.

DU 20 AU 27 MAI 2020

#MontereauCombatLeCovid19

PRÉCONISATIONS

Le respect des gestes barrières permet de limiter la propagation du Covid-19. Le virus circule toujours alors respectons toujours ces gestes simples :

- se laver les mains très régulièrement
- tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir
- saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades
- utiliser des mouchoirs à usage unique et les jeter
- éviter les déplacements et les contacts.

Si vous avez des symptômes (toux, fièvre) qui font penser au Covid-19, restez à domicile, évitez les contacts,appelez votre médecin traitant. Si les symptômes s'aggravent avec des difficultés respiratoires et signes d'étouffement, **appelez le SAMU - Centre 15.**

PLUS D'INFOS : N° vert : 0800 130 000 (ouvert 7j/7, 9h-19h)

Commerces

LES MARCHÉS DE NOUVEAU OUVERTS

Tous les marchés forains sont de nouveau ouverts. Bien évidemment, les clients devront continuer à respecter les règles de distanciation sociale et ne seront pas autorisés à toucher les étals.

- En ville basse : mercredi (8h- 12h30) et samedi (8h-12h30)
- En ville haute : jeudi (13h-18h30) et dimanche (8h30-12h30)

#MontereauCombatLeCovid19

DÉCLAREZ VOS REVENUS 2019

JUSQU'AU 11 JUIN

En 2020, vous devez toujours déclarer vos revenus 2019. En raison de la crise sanitaire, le gouvernement prolonge jusqu'au 11 juin minuit la possibilité d'effectuer cette démarche. Si vous bénéficiez de la déclaration automatique (vous serez averti par mail ou par courrier), il vous suffit de vérifier. Si vous avez des modifications ou si vous devez prendre en compte des frais réels, des dons, des pensions à déclarer... complétez la déclaration sur votre espace particulier à consulter sur le site impots.gouv.fr ou modifiez votre déclaration papier. Si vous ne bénéficiez pas de la déclaration automatique, rendez-vous directement comme d'ordinaire sur le site www.impots.gouv.fr pour remplir votre déclaration en ligne (ou complétez votre déclaration papier).

État Civil

JURÉS D'ASSISES

Le tirage au sort des jurés d'assises pour la formation du jury criminel pour l'année 2021 aura lieu le lundi 25 mai à 10h, à la Direction de l'Administration Générale (Service Etat-Civil), à partir de la liste électorale.

Transport

REMBOURSEMENT NAVIGO

Le site dédié au remboursement des abonnements Navigo d'avril et du début mai pour les usagers des transports en commun franciliens a été mis en ligne le 20 mai par Ile-de-France Mobilités. Les demandes se font exclusivement sur le site mondedommagementnavigo.fr et concernent les usagers qui ont opté pour une formule annuelle ou mensuelle et qui ont du rester confinés chez eux.

Transport

ZONES BLEUES

Depuis le début du confinement, les agents des forces de l'ordre de Montereau ont fait preuve de tolérance concernant les véhicules longuement stationnés sur les Zones Bleues, habituellement limitées à quelques heures. À partir du 2 juin, le respect de ces zones de stationnement sera plus strictement contrôlé dans toute la ville et tout manquement à la règle sera amendable.

Ce journal vous a été distribué par des agents municipaux volontaires que la mairie a naturellement équipés de masques et de gants, pour les protéger et vous protéger. Bonne lecture !

Toute l'info municipale : montereau77.fr



Directeur de la publication : Adil MOUEFFEK

Rédacteur en chef : Bertrand LECLAIR

Rédaction : Jérôme LEFIER - Fanny DOS SANTOS

Impression - Distribution : MAIRIE DE MONTEREAU

Tribunes libres

GROUPE “UNION CITOYENNE”

Tribune non communiquée

GROUPE

“UNIS POUR MONTEREAU”

Fiers des agents de la ville ! Face à la crise sanitaire puis pour appliquer les mesures après le confinement, les agents rendent un service public municipal de qualité et quotidien. Beaucoup d'entre eux ont spontanément rempli d'autres missions que celles habituelles parce que l'urgence de la situation le nécessitait. Agents des écoles, des crèches, de la restauration scolaire, animateurs, agents techniques, de l'état civil, des services généraux...etc. Une formidable et exceptionnelle mobilisation a permis d'assurer également la distribution des masques conçus par les bénévoles et ceux acquis par la Ville. Que ces agents en soient remerciés, et nous leur exprimons notre reconnaissance. L'Etat a créé le 15 mai dernier une prime exonérée de charges et non imposable pour récompenser ceux qui ont été les plus mobilisés face au COVID-19. Le Maire s'est engagé à concerter les syndicats de la mairie pour définir les critères d'attribution. Un bel exemple de dialogue social et de travail collégial. Comme chaque semaine, notre tribune valorise les atouts de notre ville, ses énergies, ses projets sans se laisser distraire par les critiques des 22 élus de «Vivre au Confluent».

Annie Timbert, Présidente du groupe
<https://www.facebook.com/unis.pourmontereau.3>

GROUPE

“VIVRE AU CONFLUENT”

Le nouveau groupe municipal créé en catastrophe et dirigé par Annie TIMBERT regroupe les 4 soutiens de l'actuel maire. Leur seul but étant d'obtenir une tribune dans ce journal pour mieux nous critiquer. Les 27 élus de la majorité sont quant à eux restés soudés pour dénoncer des méthodes autoritaires d'un maire refusant tout dialogue avec son conseil municipal. Notre collègue Lionel Vallée ayant démissionné n'a pas souhaité poursuivre son mandat à Montereau. Il s'est présenté à Diant et depuis lundi il est officiellement élu de cette commune du pays de Montereau. Contrairement aux accusations diffamantes de Madame TIMBERT, hélas coutumière du fait, il était légitime, comme élu de Montereau, lorsqu'il a demandé, avec nos collègues, la réunion d'un conseil municipal. Que le maire refuse de réunir depuis plus de trois mois les élus de la ville est un déni de démocratie que nous dénonçons. Pour autant cette peur du premier magistrat qui refuse le débat ne devrait pas entraîner, de la part de ceux qui le soutiennent, une telle agressivité vis à vis d'un conseiller municipal dont nous saluons le travail comme adjoint aux sports depuis 2014. Il est regrettable que l'avidité électorale de certains ne leur fassent perdre tout sens de la mesure... Montereau mérite mieux !

Jean-Marie ALBOUY
1^{er} adjoint

#MontereauCombatLeCovid19

Un masque pour chaque Montereais !



Pour mémoire, la Ville met à disposition de chaque Montereais un masque en tissu réutilisable. Les masques de la mairie ont été fabriqués par les volontaires de l'Atelier Éphémère de Montereau selon les normes de l'AFNOR et par une entreprise d'Île-de-France dont les masques sont certifiés par la DGA. Les personnes âgées de +60 ans et les enfants des classes élémentaires ont été livrés personnellement à domicile. Tous les autres Montereais ont pu retirer leur masque au gymnase Balzac et salle Rustic selon leur lieu d'habitation. Vous avez manqué votre livraison ou votre retrait ? Vous pouvez appeler en mairie au 01 64 70 71 38 et prendre possession de votre masque offert par la mairie. Attention : la mairie a reçu de

nombreux appels et messages concernant des masques déposés dans les boîtes aux lettres qui ne satisfairent pas les Montereais ; ces masques n'ont pas été distribués par la mairie.

CONCOURS : À vos masques !

Le masque de protection, fortement recommandé à chaque déplacement, tend à devenir

l'accessoire de mode incontournable de l'année 2020. Si ce n'est pas sa vocation première, certains s'amusent déjà à le customiser avec des motifs et des messages amusants, ou même à l'accorder à leur garde-robe. Après tout, tout est permis tant qu'il reste efficace !

La boutique montereaise PHOX et la mairie lancent le concours «À vos masques !». Le principe est simple : les Montereais sont conviés à venir se faire tirer le portrait muni de leur propre masque, par Dominique Bruneau, photographe de la boutique, **les mercredis (15h30-17h30) et les samedis (14h30-17h)**. Dans un souci de respect des précautions sanitaires, un décor unique sera mis en place devant le magasin afin que chacun puisse participer en quelques

secondes sans devoir entrer dans le magasin.

Dans quelques semaines, un jury sélectionnera les visages masqués les plus originaux et leur décernera des prix. À la clef, un appareil photo numérique d'une valeur de 100 euros offert par PHOX pour le grand gagnant, et de nombreux bons d'achat à valoir chez les commerçants de la Ville pour les suivants. En bonus, chaque participant recevra un tirage 13x18cm offert de son portrait. L'occasion de venir seul, entre amis, en famille ou encore en couple pour partager vos plus beaux sourires masqués et stylés. À vos masques... prêts, partez !

INFOS :
PHOX - 38, rue Jean Jaurès
Tél : 01 64 32 80 78

Etat Civil

BIENVENUE AUX ENFANTS NÉS À MONTEREAU

Soujoud AHMED née le 04/05/2020,
Elsa BGE née le 05/05/2020

DÉCÈS

Marie-Claire REGNAT, 73 ans
Marie-José RABUT, 73 ans
Thierry MINIER, 60 ans
Monique MOUROT veuve LEPLEUX, 85 ans
Norbert CHARIOT, 74 ans
Félix MANSO, 83 ans
William HÉNAUT, 66 ans
Gilberte JULIETTE veuve THIBOUILLE, 89 ans

Médiathèques

Lire en mode drive !

Les médiathèques de Montereau reprennent peu à peu du service, en privilégiant une formule drive pour emprunter des documents. Pour passer commande, il convient de prendre rendez-vous, uniquement par téléphone.

- Médiathèque Alain Peyrefitte

Tél. 01 60 57 21 26

- Médiathèque Gustave Flaubert

Tél. 01 64 70 38 94 (jeunesse) et

01 64 70 38 95 (adultes)

Horaires (ouverture et prise de rendez-vous) :
de mardi à vendredi (10h-12h et 14h-18h) - le samedi (9h-12h) - lundi fermé

Les activités de restitutions ont repris avec une procédure adaptée (pour mise en quarantaine des ouvrages restitués qui ne sont pas remis en circulation avant 10 jours). Quant aux activités de prêts, les commandes sont préparées avec un mode de fonctionnement «drive», sans accès aux rayons. Bien évidemment, les bibliothécaires peuvent distiller leurs conseils par téléphone. Les lecteurs peuvent consulter le catalogue des ouvrages à l'adresse suivante : <https://montereau77.bibli.fr/>



L'accueil des étudiants et lycéens de plus de 16 ans se fait également sur rendez-vous, pour permettre l'établissement d'un planning par tranches de 1 ou 2 heures. Idem pour l'accès à l'espace numérique de la Médiathèque Alain Peyrefitte. Il n'y aura pas d'accueil d'enfants de moins de 16 ans (accompagnés ou non). La durée de ce fonctionnement exceptionnel dépendra de l'évolution des conditions sanitaires et réglementaires.

Vie scolaire

Les inscriptions redémarrent !

Interrompues en raison de l'épidémie, les inscriptions scolaires pour l'année 2020/2021 reprennent à partir du lundi 25 mai. Petit rappel : ces inscriptions se font uniquement pour la première rentrée en maternelle et en classe préparatoire (CP). Pour la cantine, un imprimé est à retirer aux guichets (Cour de la Mairie ou Maison pour tous) ou à télécharger directement sur le site Internet de la Ville puis à retourner. À noter que pour les enfants déjà inscrits en restauration scolaire en 2019/2020 et qui ne changent pas de cycle (passage de la maternelle à l'élémentaire), un renouvellement automatique est effectué.

Permanences :

en Mairie du lundi 25 mai au vendredi 5 juin 2020 (9h-12h et 14h-17h) : dans la cour

de la Mairie

à la Maison Pour Tous, 4 rue Jules Ferry le jeudi 28 mai et le jeudi 4 juin (14h-17h).

Les pièces à fournir :

- Le livret de famille ou un extrait de naissance en français,
- Le carnet de santé de l'enfant à jour de ses vaccinations : DT Polio obligatoire BCG vivement conseillé,
- Un justificatif de domicile (quittance de loyer ou EDF)

Pour tous renseignement, veuillez-vous adresser au service de la Vie Scolaire et de la Petite Enfance : 01 64 70 44 13 / contact.enseignement@ville-montereau77.fr

Les demandes de dérogations à la carte scolaire doivent parvenir au plus tard le 30 mai.

Le paiement des factures périscolaires sera également possible sur place.

Montereau le 7 sur 7

#MontereauCombatLeCovid19

PORTAGE DES REPAS À DOMICILE

La Ville dispose d'un service de portage des repas à domicile. Les personnes âgées, fragiles, vulnérables peuvent toujours s'inscrire pour en bénéficier.

COMMENT FAIRE ?

- Vousappelez au service municipal du Bel Âge : Tél. 01 64 70 44 69. Un agent municipal se présente à votre domicile pour enregistrer votre demande, dans le respect des règles de sécurité sanitaire. Vous passez commande de vos repas !

#MontereauCombatLeCovid19

PORTAGE DES COURSES

Même pendant la phase de déconfinement, la mairie propose un service exceptionnel de portage des courses.

COMMENT FAIRE ?

- Vousappelez en mairie pour organiser l'heure de vos courses : Tél. 01 64 70 54 36.
- Vous faites vos courses vous-mêmes. Vous réglez vos courses en caisse. Un agent municipal récupère vos courses en caisse et les transporte jusqu'à votre domicile.
- Vous contrôlez votre marchandise et validez le dépôt.

#MontereauCombatLeCovid19

BESOIN DE MÉDICAMENTS ?

Si vous avez besoin de médicaments, les pharmacies de Montereau sont à votre service.

COMMENT FAIRE ?

- Vous pouvez vous rendre dans votre pharmacie habituelle, l'attente est courte.
- Si vous ne pouvez pas vous déplacer, votre pharmacie habituelle peut vous faire livrer vos médicaments ; contactez-la par téléphone muni de votre ordonnance. La mairie assure la livraison si besoin et sur demande du pharmacien.

#MontereauCombatLeCovid19

RESTONS RYTHMÉS ET ACTIFS !

Le déconfinement se faisant progressivement, de nombreuses familles vont encore passer du temps dans leur appartement ou leur maison. Pour cette raison, la mairie continuera de proposer des rendez-vous réguliers avec les animateurs et intervenants municipaux sur la page facebook de la Ville :

- mardi 17h : séance de sport «on bouge à la maison»
- mercredi 11h : activités créatives pour les enfants... et pas que !
- jeudi 17h : séance de yoga «Restons zen»
- samedi 11h : séance de sport «On bouge à la maison»
- et chaque jour du lundi au vendredi

à 15h : «L'instant culturel» vous emmène découvrir un château, un musée, un parc, un lieu de culture...

Décès

MME BENOÎT NOUS A QUITTÉS

Devant la vitrine de cette commerçante bien connue des Montereais, combien d'enfants n'ont pas rêvé en regardant les jouets merveilleusement présentés afin que leur œil soit attiré. Mme Benoit nous a quittés. À toute sa famille, la municipalité adresse ses sincères condoléances.

#MontereauCombatLeCovid19

LES SERVICES PUBLICS

DÉCONFINÉS

Les services de la mairie assurent la continuité du service public avec des permanences au bureau et en privilégiant le travail à distance. La règle générale étant d'encadrer au maximum les contacts sociaux, l'accueil du public se fait essentiellement par prise de rendez-vous. Informations et démarches : 01 64 70 44 00.

L'Etat civil est ouvert uniquement sur rendez-vous pour les démarches de recensement militaire, les CNI et passeports, les mariages/PACS et les inscriptions sur liste électorale. Pour les déclarations de naissances et de décès, l'accueil se fait sans rendez-vous. Toutes autres démarches par téléphone : 01 64 70 44 00.

Le Pôle Médical Municipal est naturellement ouvert et les médecins assurent leurs consultations. Infos : 01 82 34 00 20.

La Police Municipale est mobilisée et assure, en lien avec la Police Nationale, le contrôle du respect des règles et la sécurité des habitants. L'accueil du public a repris. Le Centre de Supervision Urbaine reste opérationnel 24h/24. Infos : 01 64 70 38 87.

Le cimetière est ouvert au public.

Le CCAS est ouvert aux horaires habituels.

Infos : 01 60 57 21 02 / ccas.montereau@gmail.com

La Poste ouvre ses bureaux en Ville Basse (8h30-18h30 en semaine, 8h30-12h30 le samedi) et en Ville Haute (9h-12h30 et 14h-17h en semaine, 9h-12h le samedi) et retrouve ses horaires habituels.

La Caisse d'Allocations Familiales fonctionne uniquement sur rendez-vous : 08 10 25 77 10.

L'activité du réseau de bus SIYONNE reprend quasi-normalement, hormis les courses à destinations des collèges/lycées. Informations : www.transdev-idf.com

Offre d'emploi

CONSEILLER EN IMMOBILIER

(H/F)

Missions :

Aider le particulier à louer, acheter ou vendre un bien immobilier. Pour cela, vous l'accompagnez tout au long de son projet et constituez un véritable intermédiaire, aussi bien entre les vendeurs et leurs acquéreurs, que les propriétaires et leurs locataires. Au sein de l'agence ou à l'extérieur, votre temps de travail est ainsi ponctué de plusieurs missions, telles que la prospection, l'estimation de biens, les visites, les négociations...

Profil :

Véritable commercial dans l'âme, vous disposez d'une formation académique allant du BEP à Bac +3. Volontaire, sérieux et motivé, vous aimez les défis. Vous aimez bien évidemment le travail en équipe.

Postulez directement via : parisjob.com

Retrouvez plus de 1000 offres d'emploi sur Montereau et dans un rayon de 20 km via la plateforme «Jobijoba» consultable gratuitement sur montereau77.fr.